Ecrit par Echo du Mardi le 17 mai 2023

SNC KADALA/MECLA

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 17 mai 2023 sous réserves d'incidents

BOLLENE (Vaucluse),
2 Boulevard Léon Gambetta
BP 23

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 17 mai 2023

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Lionel PERRIN, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « 2KLP NOTAIRES » titulaire d'un office notarial à BOLLENE (Vaucluse), 2 Boulevard Léon Gambetta, le 5 mai 2023, enregistré au SPFE d' AVIGNON 1, le 12 mai 2023, Bordereau 2023N 00989,
La Société dénommée **SNC KADALA**, Société en nom collectif au capital de 120 000 euros dont le siège est à BOLLENE (84500) 16 cours de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 813 081 387 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' AVIGNON.
A vendu un fonds de commerce de
VENTE DE TABLETTERIE CONFISERIE AUQUEL SONT ANNEXES LA GERANCE D'UN DEBIT DE TABAC ET UN POINT DE VALIDATION LOTO, Presse, Jeux de FDJ, PMU, carterie, fourniture de cadeaux, livres, cadeaux et boissons à emporter, sis à BOLLENE (84500), 16 Cours de la République, connu sous le nom commercial le TITIN TABAC pour lequel elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON, sous le numéro 813 081 387
A la Société dénommée **MECLA**, Société en nom collectif au capital de 500 euros dont le siège est à BOLLENE (84500) 16 cours de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 948 140 918 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' AVIGNON.
Moyennant le prix principal de CINQ CENT TRENTE-CINQ MILLE EUROS (535 000,00 EUR) s'appliquant pour les éléments incorporels à CINQ CENT VINGT-CINQ MILLE CENT QUATRE-VINGT-HUIT EUROS ET SOIXANTE-SEPT CENTIMES (525 188,67 EUR) et pour les éléments corporels à NEUF MILLE SIX CENT VINGT-HUIT EUROS (9 628,00 EUR)
Propriété-jouissance au 5 mai 2023.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet : Maître Lionel PERRIN, Notaire associé « 2KLP NOTAIRES » à BOLLENE (Vaucluse), 2 Boulevard Léon Gambetta.
Pour insertion
Le notaire.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !